

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.084

**Autorisations de
programme - Crédits
de paiement 2007 :
opération de
renouvellement
urbain et lutte contre
l'habitat indigne**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT 2007 : OPERATION DE
RENOUVELLEMENT URBAIN ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE**

Par délibération n° 40 du 17 mars 2005, le conseil communautaire a décidé de créer les 3 premières autorisations de programmes/crédits de paiement (AP/CP).

Il est proposé d'en créer deux nouvelles concernant :

- les opérations de renouvellement urbain et l'habitat dans le cadre des ORU : AP n° 2007-06,
- lutte contre l'habitat indigne (OPAH et PIG) Opération programmée d'amélioration de l'habitat et programme d'intérêt général : AP n° 2007-07.

Les caractéristiques de ces AP/CP (montant, ventilation prévisionnelle des crédits de paiement) sont décrites dans le tableau ci-dessous. Chaque modification d'AP/CP fera l'objet d'une décision du conseil communautaire et la clôture d'AP/CP sera prononcée lors du vote d'un compte administratif, lorsque toutes les opérations seront soldées.

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme (uniquement dépenses à compter de 2007)	Crédits de paiement								
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ORU – HABITAT/ORU	11 047 000€	1 167 000€	2 570 000€	3 880 000€	1 867 000€	1 090 000€	473 000€	--	--	--
HABITAT INDIGNE	736 700€	125 600€	50 000€	75 000 €	80 000€	85 000€	90 000€	90 500€	90 600€	50 000€

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 13 mars 2007,

Je vous propose :

DE DECIDER d'ouvrir au budget principal une autorisation de programmes concernant :

- Les opérations de renouvellement urbain (ORU) et l'habitat dans le cadre des ORU (2007 – 06) pour un montant de 11 047 000 € TTC,
- Lutte contre l'habitat indigne (2007 – 07) pour un montant de 736 700 € TTC.

DE PREVOIR les crédits de paiement pour l'exercice 2007 au budget primitif 2007.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 avril 2007

Affiché le :

03 avril 2007